# 36 On vous en dit plus



Depuis quelques jours, les migrants de Grande-Synthe ont été installés dans une clairière, à deux pas du centre commercial. PHOTO PHILIPPE PAUCH

La tension ne se dément pas, sur le littoral, où les migrants continuent d'affluer, de tenter le passage vers l'Angleterre, malgré la pression des forces de l'ordre, de plus en plus forte. Deuxième volet de reportage à Grande-Synthe, où entre trois et sept cents exilés survivent dans un camp de misère.

À l'entendre livrer des bribes de sa vie, parler de ses enfants, on pense que ce type a quarante ou quarante-cing ans. Il en fait fa cilement quinze de plus. Sa bouche édentée, ses mains creusées, son regard épuisé et les profondes rides qui lui durcissent le visage marquent les épreuves que ce père de famille kurde a endurées, dans la zone irako-syrienne en guerre. Et qu'il continue d'endurer ici.

Pour l'heure, il fait vraiment de la peine. Serrant comme deux trésors les deux bouteilles en plastique qu'il est allé remplir au point d'eau de ce camp de Grande-Synthe, il est venu implorer Arnaud et Anna, les deux bénévoles d'Utopia 56, l'association qui vient ici en aide aux migrants. « Ce matin, une expulsion a eu lieu, dit Arnaud. Ils ont tout emporté, tout détruit de ce camp fragile, avec des engins de chantier. »

On en voit la marque des grosses roues qui ont raviné le sous-bois. Et quelques restes des deux cent cinquante tentes et bâches la-cérées et détruites en moins de deux heures, selon les bénévoles, Arnaud, le poing serré, peste : « On n'a plus une tente. Plus une !... » C'est pourtant ce que demande, ce que qué mande ce père de trois petits enfants, qui réussit le tour de force de joindre parfois les deux mains, de faire comprendre qu'il est prêt à tout pour trouver un abri à ses gosses.

tout en restant d'une formidable dignité. Les jeunes bénévoles vont passer des coups de fil. demander de l'aide... « On va neut-être trouver. Sinon, on n'a que des bâches. »

### LE DANGER DES PASSEURS

Il n'y a pas si longtemps que les migrants de Grande-Synthe sont dans cette petite forêt de l'autre côté de la route, en face du centre commercial. « On les a déménagés là en changeant de place le point d'eau. Ils ont bien été obligés de suivre, le pense que c'est mieux pour les autorités de les cacher : l'été arrive ... » Le jeune Arnaud estime qu'il y a ici, selon les jours, « entre trois cents et sent cents exilés, suivant le nombre de ceux qui réussissent à passer». Et toujours, il en

«Et toujours, ils sont expulsés, harcelés, mais ces interventions ne font que les jeter dans les mailles des filets de la mafia. Ils n'ont plus le choix! » Il dit avoir eu contact avec un de ces passeurs, récemment, malgré son désir de s'en tenir à distance : « Ils ne font pas envie! D'ailleurs, ils sont souvent violents avec les exilés. Ils les menacent de représailles s'ils prennent contact avec un autre... » Lui-même ne s'v fie pas : « Il faut au'on reste prudent... »

Il paraît loin, le temps du camp de la Linière que l'ancien maire. Damien Carême, avait fait monter, de l'autre côté de l'autoroute, « Les gens y vivaient à peu près dignement. Et au fond, c'est tout ce au on cherche : un veu de dignité, pour eux. » Le camp a brûlé en 2018, Damien Carême est député européen et la nouvelle municipalité n'a pas la même

LA VOIX DU NORD SAMEDI 12 JUIN 202

# « LES POLICIERS, ILS FONT LEUR BOULOT »

« Le contact est difficile c'est dommage » dit Arnaud, Pour lui, « l'une des choses les plus uraentes serait d'envouer ici des travailleurs sociaux, afin d'aider ces personnes à se sortir de l'emprise des réseaux de traite humaine. Au lieu de cela, on leur envoie la police! Les policiers ne sont pas formés pour ça!» Ce n'est d'ailleurs pas aux policiers qu'on semble en vouloir le plus, ici : « Ils font leur boulot, après tout. » Et Arnaud raconte que matin même, quand il a dit à un groupe de Kurdes que la police allait arriver. « ils voulaient ramasser les déchets qui traînaient nour éviter que des Français voient dans muelles conditions ils vivent a

Au fond, c'est un miracle qu'il n'y ait pas plus de violences, entre ces gens poussés toujours plus à bout. Le jeune Arnaud les salue, les appelle « brother », leur lance une petite vanne à l'occasion, mais il mesure aussi les dégâts que fait cette vie de rien : « Un jour, ils se battront pour une tente... »

# « A minima, que l'État respecte l'être humain... »

Mº Ève Thieffry, avocate au barreau de Lille, représente les associations qui viennent en aide aux exilés de la région. Elle fait le point des problèmes juridiques que posent les expulsions à répétition.

- L'an dernier, vous avez déposé un recours contre la grande évacuation calaisienne du 29 septembre 2020. Où en êtes-vous? « En première instance, le tribunal de Boulogne nous a déboutés car il a estimé qu'il n'y avait pas de contrainte établie. Que les exilés sont montés volontairement et ravis dans les bus. Or, grâce aux photos, aux vidéos, nous pensons avoir prouvé le contraire. Nous avons donc fait appel, et nous attendons une date d'audience, de-

- Vous estimez donc que ce démantèlement était illégal?

vant la cour, à Douai. »

«Oui! Et nous allons nous battre, parce qu'au-delà de la problématique de l'exil, il v a aussi une vraie question sur ce qu'est l'État de droit. Nous savons bien quel message politique est envoyé, ici, mais si on ne respecte même plus l'État de droit, on ne

respecte plus le peuple. On voit à Calais des choses étonnantes. L'État ne respecte pas la procédure qui l'oblige à faire ordonner l'expulsion d'exilés par un juge. Et quand il la respecte, que e tribunal administratif lui refuse le droit d'expulser... il expulse quand même! C'est arrivé au fameux camp "BMX", qui avait été démantelé en septembre 2020 (photo

- Sur quelle base légale vous battez-vous? «Les autorités interprètent la loi de façon artificielle. Ils font semblant de découvrir un campement de tentes et invoquent done la flagrance. C'est d'une totale hypocrisie, bien sur, puisque les tentes sont toujours aux mêmes endroits. Mais cela leur permet d'invoguer une disposition du code pénal qui vise les gens du voyage quand ils s'installent sur une aire qui ne leur est pas dédiée. Or, cet article n'est pas applicable aux migrants, puisqu'ils n'ont pas d'aires dádiáse w

66 Oue l'État cesse de renvoyer toujours ces gens vers les passeurs par lesquels ils sont pris au piège et traqués.

- Mais la justice ne peut-elle pas s'emparer de cette interprétation de la loi? « Non, parce qu'elle n'est jamais saisie. Les

autorités notent dans les PV que les gens sont partis volontairement, et ils classent le dossier. Et la préfecture renvoie vers le parquet! C'est pour cette raison que je cherche le biais juridique pour viser non seulement le préfet, mais aussi le procureur. Et je vons assure que je tronveraj ! Personne ne prétend accueillir ici tous les exilés et sans conditions. Ce qu'on veut, au fond, c'est que l'État respecte les droits fondamentaux. A minima, qu'il respecte l'être humain. Et qu'il cesse de renvoyer toujours ces gens vers les passeurs par lesquels ils sont pris au piège et traqués. »



Les associations pensent à de nouveaux recours en justice, contre les évacuations, Mr Eve Thieffry est leu avocate, PHOTO PHILIPPE PALICHET



▲ Anna et Arnaud, les deux jeunes bénévoles de l'association Utopia à Grande-Synthe, au milieu d camp de migrants nouvellement installé.

■ Eve Thieffry (à gauche), elle, se bat se le terrain judiciaire. ▼ Le démantèlement de septembre dernier (ci-dessous) sera étudié par la cour d'appel prochaine

ment, PHOTOS PHILIPPE PAUCHET ET ARCHIVES SÉBASTIEN JARRY



## LA CNCDH RAPPELLE « L'IMPÉRATIF HUMANITAIRE »

La Commission nationale consultative des droits de l'Homme, autorité administrative indépendante, chargée de conseils et de propositions auprès du gouvernement et du Parlement, a plusieurs fois appelé les forces de l'ordre et plus largement l'État, à « ne pas recourir à un usage excessif de la force », et à proposer « des solutions de mise à

## « TOUJOURS PLUS DANGEREUX »

Sur place, les membres de la commission ont évidemment constaté « les opérations quasi quotidiennes de démantèlement et de destruction des abris provisoires et une multiplication des obstacles afin d'empêcher les actions citoyennes d'aide ». Et dans leur rapport tout exprès consacré à la situation sur notre littoral, ils soulignent que cela a pour conséquence que « les personnes exilées s'épuisent à errer sans cesse à la recherche d'abris de fortune et de movens de survie, dans des lieux touiours plus hostiles.

plus insalubres, plus isolés, et ainsi touiours plus dangereux ». En conséquence, la CNCDH a fait de la proposition d'abris « un impératif humanitaire », et appelle à cesser « la violation récurrente des droits fondamentaux des personnes exilées », qu'elle estime « d'autant plus inutile qu'elle n'entamera pas la détermination de toutes les personnes exilées dans leur projet migratoire ».

# Tout en souhaitant éviter la formation d'un camp comme celui de « la jungle » de

Calais démantelée en 2016, la CNCDH appelle à installer des lieux de vie, c'est-à-dire tout le contraire de ce que préconise le gouvernement. Mais les avis et rapports de la commission n'ont aucun caractère contraignant. É. D.

→ Lundi, retrouvez le troisième volet (avec les forces de l'ordre) de notre enquête sur le littoral.